

Développement d'une stratégie globale de redéploiement du sport dans les espaces verts bruxellois

Synthèse des recommandations de l'étude confiée à BRAT-PEPS

Réflexions générales

Les avantages de la pratique sportive dans l'espace public sont nombreux. En effet, outre les avantages liés à la pratique d'un sport (effets bénéfiques sur l'organisme, effets positifs sur le bien-être psychique...), sa pratique dans l'espace public offre des avantages spécifiques qui justifient son développement :

- Gratuité de la pratique (le coût de l'inscription en club reste un frein à la pratique sportive pour de nombreuses personnes) ;
- Aspect pratique : proximité, pas de réservation nécessaire, horaires adaptables ;
- Aspect convivial : favorise les rencontres, permet de diversifier les groupes... ;
- Service aux associations et aux écoles : souvent en déficit d'infrastructures dédiées à la pratique sportive, les associations et écoles peuvent profiter de l'espace public pour combler leurs carences (qui seront sans doute croissantes dans les années à venir vu le boom démographique enregistré en Région de Bruxelles Capitale) ;
- Promotion de la pratique sportive : en pratiquant du sport dans l'espace public, on en fait la promotion auprès des autres usagers.

Il convient toutefois de rester attentif à ce que :

- L'espace public n'a pas pour vocation de remplacer de vraies salles de sport ni de combler les manquements en infrastructures sportives dans leur cadre normalisé. La pratique sportive en espace public peut ainsi plus être considérée comme relevant du loisir sportif que de la pratique d'un sport (selon ses règles officielles) et peut se contenter, de facto, d'investissements moindres (pas besoin de tous les marquages par exemple).
- Tout aménagement ou pratique sportive dans un espace vert implique des impacts (bruit, tassement du sol...) ainsi qu'une occupation par des artefacts et pour un public spécifique. Cela pose la question de l'arbitrage entre les différents enjeux sociétaux, paysagers et environnementaux. Cet arbitrage devra être fait pour chaque intervention dans un espace vert en fonction de ses caractéristiques intrinsèques.
- Certaines pratiques sont spécifiquement conçues pour être pratiquées dans l'espace public (jogging, pétanque, street-basket) ou sont facilement adaptables à une telle pratique (football, yoga, thaï-chi, mise en condition physique...). L'aménagement de l'espace public joue alors un rôle essentiel dans les possibilités de développement de ces pratiques.
- Certaines pratiques sont moins adaptées (adaptables) pour une pratique libre en espace public (parce qu'elles nécessitent un encadrement comme l'escalade ou qu'elles sont plus sensibles aux conditions météo comme le badminton ou encore qu'elles consomment beaucoup de place pour peu de pratiquants comme le tennis). Le développement de ces pratiques pourra toutefois se faire dans un cadre temporaire (à la belle saison pour le ping-pong) et/ou événementiel.

En Région de Bruxelles-Capitale, l'offre en infrastructures dédiées à la pratique sportive dans l'espace public est actuellement :

- Peu diversifiée : plus de 80% de l'offre relève de pistes de pétanque ou terrains de foot et/ou basket. Les conséquences sont multiples : peu de diversité des pratiques et orientation de l'offre vers certains groupes cibles de pratiquants, au détriment d'autres groupes cibles, parfois oubliés (femmes, personnes âgées, personnes porteuses d'un handicap et parfois enfants).
- Spatialement contrastée : sur les 145 quartiers bruxellois (Monitoring des quartiers), 62 présentent des niveaux de carence élevés en infrastructures sportives dans l'espace public.

Il convient donc, au niveau de l'offre, d'agir en développant des pratiques :

- Spécifiquement conçues ou adaptées à l'espace public ;
- Plus diversifiées, tant en termes d'infrastructures que de publics cibles ;
- Dans des quartiers carencés en priorité.

Axes de redéploiement du sport dans les espaces verts bruxellois

Différents axes de redéploiement du sport dans les espaces verts bruxellois ont été identifiés. Chacun de ces axes est une réponse à des besoins spécifiques et doit donc être traité en fonction, tant en termes, d'aménagement, de localisation que de gestion :

- L'axe sportif et social combiné vise, via le sport, à répondre à des objectifs de cohésion et d'intégration sociale ou à répondre à des demandes spécifiques de l'une ou l'autre infrastructure en réponse à une demande locale. Cette finalité nécessite un projet participatif avec le tissu associatif les acteurs du quartier. Elle est valorisée par l'action des gardiens animateurs qui ont alors tout leur sens et leur importance. Les pratiques sportives associées sont notamment le foot et le basket.
- L'axe du développement du conditionnement physique et de la santé vise à développer les pratiques telles que le jogging, la marche et tout ce qui relève de la condition physique ou remise en forme. Cette finalité peut être mise en œuvre par des interventions plus légères (marquages, équipements légers de street work-out...) et peut être valorisé par un accompagnement d'outils de communication : Internet, cartes...
- L'axe « loisirs actifs » vise à développer des loisirs sportifs (pétanque, pratiques sur pelouses, slackline, tennis de table ...) où l'accent est mis sur la convivialité. Les pratiques liées à cette finalité ont souvent un caractère éphémère ou saisonnier et la plupart peuvent se pratiquer sur des espaces polyvalents (pelouses, sentiers, terrain multi-sport). Ces pratiques présentent le double intérêt de viser un public diversifié et souvent familial et de demander peu d'aménagement.
- L'axe de développement « pôle sportif » qui vise à créer de nouveaux pôles régionaux ou locaux concentrant des activités sportives complémentaires dans un même lieu (exemple Cinquantenaire, place Morichar...). Les parcs à rénover ou les nouveaux parcs à implanter dans des quartiers en mutation ou dans les pôles de développement territoriaux représentent des lieux stratégiques au regard de cette finalité, en particulier ceux situés à proximité de zones de carences (Josaphat, Reyers...).

Recommandations stratégiques générales

Favoriser les dynamiques sportives

- organiser des tournois / événements sportifs, fédérateurs et accessibles à tous
- sensibiliser le monde de l'enseignement aux pratiques du sport en plein air
- renforcer les connaissances et compétences sportives des gardiens animateurs à travers des initiations et plan de formation

Intervenir prioritairement dans les zones de carences et renforcer l'offre

- valoriser et redynamiser les terrains existants (revêtement, nettoyage-entretien, banc, abris)
- aménager de nouveaux terrains en optimisant l'espace disponible
- privilégier les aménagements, mobiliers et équipements polyvalents
- Développer de nouveaux projets en parallèle avec des projets de cohésion sociale, participatifs (contrats de quartier, maisons de quartier...).
- Développer des liens en créant un réseau avec des clubs sportifs

Diversifier l'offre, les pratiques et les pratiquants grâce au développement de pratiques plus diversifiées

- Former des gardiens animateurs à de nouvelles pratiques adaptées à un public plus varié
- Sensibiliser, communiquer sur les usages possibles dans l'espace public
- Développer des activités temporaires
- Exploiter des espaces existants pour initier de nouvelles pratiques
- Développer des projets spécifiques pour les seniors et les femmes à concevoir et localiser comme tel dès les prémices du projet et en collaboration avec les résidences services, maisons de quartier,...
- Mettre à disposition des usagers et des gardiens-animateurs des kits sportifs (frisbee, skate, roller, filet badminton, ...)
- Installer des marquages (signalisation) pour promouvoir certaines activités sportives (jogging, remise en forme, ...) notamment à destination des groupes scolaires qui pratiquent le sport en extérieur.
- Concevoir l'espace public afin de permettre d'accueillir différents usages
- Prévoir des infrastructures adaptées aux personnes porteuses d'un handicap
- Organiser l'accès aux terrains pour permettre à certains publics cibles d'occuper les terrains (partage de l'espace)
- Mener une réflexion quant à la localisation des infrastructures en fonction du public visés pour maximiser l'usage de l'infrastructure
- Engager du personnel féminin (gardien-animateur)

Concevoir un maillage sport équilibré à travers le développement de 3 niveaux de rayonnement complémentaire

- Rayonnement au niveau local : voiries et espaces publics, espaces de petites taille, utilisés pour les activités de santé et de conditionnement physique ; on favorisera des principes d'aménagement de type signalétique, marquages ou mobilier urbain adaptés...

- Rayonnement au niveau d'un quartier : soit on développera un espace de sport plus formel, soit des espaces pouvant accueillir des pratiques plus informelles de loisirs sportifs sont à prévoir.
- Rayonnement au niveau communal/régional : on intégrera un pôle sportif dans un espace vert de dimension significative, complémentaire aux équipements ;son rayonnement est également lié à une grande diversité de l'offre et dès lors de sa capacité à satisfaire un public varié.

Faire un focus sur les écoles en manque d'infrastructures sportives

- Prévoir des espaces de taille suffisante pour permettre la pratique de sport pour les grands groupes
- Installer des infrastructures de mise en condition physique de type street workout, parkour, et/ou de parcours santé
- Permettre de nouvelles pratiques telles que les courses d'orientation
- Prévoir des aménagements connexes tels que des fontaines à eau ou des toilettes
- Mettre à disposition des écoles des cartes et plans des espaces verts avec échelles, orientations et jalonnement pour leur permettre d'organiser les exercices de de courses et d'endurance ainsi que les courses d'orientation.

Promouvoir le sport dans les espaces verts

- Développer différents types d'outils ou supports visant la promotion de certaines pratiques sportives (guides, applications, cartes, signalétiques...)
- Procéder à des marquages temporaires en été sur certains chemins, proposer des consignes et exercices via application (QR-code) ou via affichage
- Promouvoir auprès du secteur enseignant et des gardiens animateurs l'apprentissage à l'utilisation de ces structures pour développer la pratique sportive de manière continue

Recommandations d'interventions pour les nouvelles pratiques sportives

- Développer les partenariats
- Former les gardiens animateurs
- Organiser des événements et des campagnes de communication autour du sport et de ces pratiques dans les espaces verts
- Mettre à disposition du public et des gardiens animateurs du matériel sportif (frisbee,skate, ballon de volley, ...)

Petit lexique (non exhaustif) des nouvelles pratiques sportives

- Le street workout (littéralement « entrainement de rue ») consiste en un conditionnement du corps par la musculation et souvent l'utilisation de mouvements de gymnastique. Il se pratique sur des agrès (barres de traction, ...) mais peut également se pratiquer sans matériel spécifique.
- Le parkour (PK) est une discipline sportive qui consiste à franchir successivement des obstacles urbains ou naturels, par des mouvements agiles et rapides (course à pied, sauts, gestes d'escalade, déplacements en équilibre, etc.) et sans l'aide de matériel. Le pratiquant est dénommé « traceur ».

- Le street basket, communément nommé 3x3, est une discipline olympique variante du basket-ball mais en opposant deux équipes de trois joueurs au lieu de cinq, sur un demi-terrain.
- La slackline est une pratique sportive récente s'apparentant au funambulisme. La sangle utilisée, appelée "slack", est tendue entre deux ancrages (tels qu'arbres, poteaux, points d'ancrage d'escalade...).
- Le disc golf est un jeu basé sur les règles du golf. On y joue à l'aide de disques spécifiques similaires à des frisbees. Ces disques sont lancés en direction d'une cible.
- La Piste Finlandaise souple est une piste dont l'amortissement procuré est apprécié par les coureurs de fonds, qui évitent ainsi des blessures et une usure prématurée des
- Le touch rugby est un sport originaire d'Australie de la famille du rugby. Les contacts violents n'étant pas autorisés, il n'y a pas de placage au sens rugbystique du terme dans le Touch. La pratique du Touch peut se faire de façon mixte. La mixité est d'ailleurs mise en avant dans ce sport et représente aujourd'hui sa spécificité.
- L'ultimate frisbee est un sport collectif utilisant un disque opposant deux équipes. L'ultimate se pratique dans sa version la plus courante sur terrain en herbe à l'extérieur. On y retrouve plusieurs divisions : open (aucun impératif de sexe), femmes, mixte. L'ultimate se pratique également dans une version adaptée aux personnes handicapées physiques.
- [...](#)